

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Votants :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 21 juin 2024

Délibération n°34

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juin à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, ECHINARD Emmanuel, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LARRALDE Cécilia, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, PALLEC Bernard, SANZBERRO Jean-Philippe, INÇABY Emile, MIHURA Nathalie

ABSENTS : ITHURBIDE Fabien, LAGARDE Laurent

PROCURATION : ITHURBIDE Fabien a donné procuration à JAUREGUIBERRY Michel

LAGARDE Laurent a donné procuration à GARAT Jean-Michel

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : Travaux Maison Erratzu -CEE

M. le Maire présente au Conseil municipal les devis de remplacement de fenêtres avec double vitrage des appartements de la maison Erratzu.

Il précise que ces travaux peuvent bénéficier du dispositif CEE (certificat d'économie d'énergie) par l'intermédiaire de Territoire d'Énergie 64. Leurs services ont réalisé une estimation des CEE et une proposition d'accord de regroupement CEE pour la répartition des certificats pour les travaux de changement de menuiseries à la maison Erratzu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide

- D'autoriser le Maire à signer l'accord de regroupement avec TE64 présenté ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à chercher toutes autres aides susceptibles d'être accordées pour les travaux

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE



Le Maire

Michel IBARLUCIA

